

**Coline**

**Vaucluse**

**Agricultrice. Production(s) : PPAM, arboricultures et Apiculture**

### *Racontez-nous votre installation :*

Je suis fille d'apiculteurs, ils sont installés à Cucuron depuis 1997 avec 400 ruches, amandiers et oliviers. J'ai commencé à m'installer en 2019 à Cucuron en cotisante solidaire tout en faisant un BPREA PPAM à Nyons. Je me suis installée en entreprise individuelle avec 50 ruches et des PPAM, j'ai cherché des terres pour m'y installer, j'ai mis environ un an et demi, ça a été ma principale difficulté, peut-être parce que je suis une femme et qu'on fait moins confiance à une femme qui s'installe seule pour lui céder une terre ? L'ADEAR n'a jamais douté, même au contraire des formations et rencontres entre femmes sont proposées. Les portes se sont ouvertes quand j'ai commencé à expliquer que je souhaitais certainement rejoindre le GAEC familial.

L'ADEAR a commencé à me suivre dès le début pour m'aider sur les choix juridiques. Puis j'ai fait des formations au sein de l'ADEAR. Je suis restée environ 5 ans cotisante solidaire le temps de bien monter mon projet pour demander la DJA, l'une des raisons qui m'a pris du temps pour demander la DJA c'était de savoir si je rester en entreprise individuelle ou si je rentrais dans le GAEC familial. Pour prendre cette décision j'ai suivi plusieurs formations au sein de l'ADEAR sur « travailler en collectif ». Ces formations nous ont permis de poser un cadre, et de valider qu'on voulait s'installer ensemble. Elles nous ont permis de mettre des outils en place pour la partie organisation du travail, prises de décisions, gestions des conflits.

Ensuite j'ai fait mon stage 21H avec la Chambre d'Agriculture, je ne me suis pas sentie très écoutée sur mon projet d'installation, beaucoup de jugement sur l'exploitation déjà existante qui fonctionne plutôt bien depuis maintenant de nombreuses années. C'est une entreprise en très bonne santé. Ça m'a fait retarder mon installation de quelques mois. Puis j'ai appris quelques temps plus tard que je pouvais monter mon dossier avec un autre organisme, l'ADEAR, j'ai donc fait la formation chiffrage et monter le dossier DJA avec eux. Une très bonne écoute avec des questionnements constructifs sur le montage du dossier papier mais pas que, aussi sur la partie plus technique. De plus les intervenant-es extérieurs ont été très bien choisis pour nous aider. Et puis comme c'est une formation en collectif, le fait de discuter ensemble pendant le montage du dossier nous permet d'échanger sur nos pratiques, nos choix, ce qui est non négligeable lors de cette phase du projet.

Je suis à ce jour installée au sein du GAEC en arboriculture, PPAM, et fruits rouges, je transforme le tout en sorbets et mes parents s'occupent de toute la partie apiculture.

### *Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?*

L'accompagnement m'a apporté de la confiance en mes choix. L'ADEAR aide à créer du lien, des connexions entre les agriculteur-ces d'un même territoire. C'est un métier où l'on est beaucoup seule ou on fait beaucoup de l'entre-soi au sein d'exploitation, on n'a pas vraiment le temps de se rencontrer, en tout cas on ne prend pas beaucoup le temps. L'ADEAR nous aide à se voir, se rencontrer, se questionner sur nos pratiques, à s'accompagner, s'écouter.

L'année dernière j'ai eu un moment de difficulté, j'ai eu un petit épuisement professionnel pour diverses raisons, ne sachant pas vraiment à qui en parler, j'ai appelé l'ADEAR qui a pu prévenir la MSA qui a permis de mettre en place une aide pour m'aider, ce qui a très bien marché. Il y a de la confiance.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Durant les formations ce qui m'a beaucoup plu c'est la qualité du contenu des informations données et vérifiées. La clarté. Et puis tous les outils afin de nous aider à devenir autonome, c'est très agréable de savoir qu'on a plein d'outils pour gérer des crises au sein d'une entreprise, savoir prendre des décisions, c'est important aussi. Et puis le sens de l'écoute, qui paraît très important afin de monter un projet au plus proche de soi, tout en restant franche et honnête sur ce qui est faisable ou pas.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

L'ADEAR est une structure dont nous avons besoin les agriculteur.ices que ce soit pour l'installation, pendant et à la transmission. Les ADEAR ont des outils, des savoirs qu'il ne faut pas négliger mais au contraire qu'il faut cultiver.

**Louis**

**Vaucluse**

**Agriculteur. Production(s) : maraîchage spécialisé et trufficulture**

### ***Racontez-nous votre installation :***

Saint-Cyrien, capitaine dans l'artillerie, j'ai obtenu le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole en 2025. Cotisant solidaire cette année, je suis locataire du foncier, j'ai planté 700 chênes truffiers et je cultive du gingembre sous serre pour une première récolte cette année. Je prévois de m'installer en 2028.

Décontenancé devant la complexité du parcours d'installation tel qu'il m'avait été présenté en BPREA et par le PAI de la chambre d'agriculture, et face aux importants défis de tous ordres que représente une installation agricole pour moi qui ne suis pas issu du monde agricole, j'ai rencontré une accompagnatrice ADEAR qui me fait bénéficier de son accompagnement personnalisé.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Je trouve cet accompagnement très pertinent, efficace, extrêmement professionnel, sans temps mort et très réactif. Ses compétences sont transverses, comme mes besoins : par exemple, nous évoquons en une heure d'entretien mon calendrier d'installation, elle me transmet un exemple de bail petite surface, elle m'aide à discerner à propos d'un projet d'installation à plusieurs, et je pose mes questions à propos de la déclaration de TVA.

Mon accompagnatrice m'a déjà sorti d'une situation difficile qui aurait pu tourner à la catastrophe : tout jeune agriculteur, j'avais loué des serres en verre, ancienne, qui se sont avérées défectueuses. Mon accompagnatrice m'a aidé à arbitrer, à prendre du recul sur la situation et m'a mis en relation avec un agriculteur ayant des surfaces excédentaires sous serre.

### ***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Pour moi, bénéficier d'un accompagnement de l'ADEAR n'est pas une démarche philosophique ou politique alternative, mais cela répond juste à un besoin essentiel de conseil et d'orientation, à avancer sur les questionnements du quotidien et tous azimuts d'un candidat à l'installation.

Je serais très inquiet de ne plus pouvoir en bénéficier à l'avenir ; il me faudrait multiplier les interlocuteurs spécialistes d'un domaine particulier, je ne bénéficieraï plus d'une vision globale des sujets, je perdrais en accompagnement humain dans l'aide à la prise de décisions.

Cet accompagnement est pour moi essentiel dans mon parcours d'installation progressive et je suis convaincu que c'est un élément crucial pour, à terme, produire durablement et vivre dans la durée de mon métier d'agriculteur.

**Loup**

**Cadenet, Vaucluse**

**Agriculteur. Production(s) : Maraîchage diversifié**

### *Racontez-nous votre installation :*

Après 10 ans de travail pour des patron.es en tant que salarié agricole dans des fermes maraîchères en bio, j'ai voulu à mon tour créer une structure. J'ai donc entamé le parcours à l'installation en 2019.

Aujourd'hui je suis heureux d'être enfin installé à mon compte et de produire pour ma communauté sur un modèle pérenne, viable économiquement et vertueux pour l'économie locale.

### *Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?*

Le parcours à l'installation est un parcours du combattant.

L'installation hors cadre familiale, le BPREA, le PAI, les stages PPP non rémunérés alors que l'on possède déjà de l'expérience, l'accès au foncier, la SAFER, la demande de DJA

La méfiance des banques sur de petit modèles...

### *Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?*

Perdu dans ce méandre administratif, l'ADEAR a été pour moi d'un soutien précieux. Les conditions à l'installation changent d'années en années, et il est difficile voire impossible de trouver ses réponses seul. Il est indispensable d'être suivi. De plus, après avoir contacter la chambre d'agriculture, je pense qu'il sont peu habitués à suivre les petits modèle de ferme. Je pense au petit élevage ovin /caprin, au maraîchage petite surface avec peu d'UTH, au viticulteur naturel, etc.

Grace à l'ADEAR, j'ai trouvé un accompagnement fiable sur ce genre de modèle.

Alors oui on ne parle pas de ferme laitière de 400 vaches avec investissement de 1 000 000 €, de ferme grande culture de 200 ha. Et pourtant nous, petits paysans, travaillons dur et réussissons à gagner notre croûte, même parfois mieux que les grands exploitants, grâce à la vente directe et à la confiance de nos clients.

### *Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?*

Personnellement après 10 ans de métier, je n'avais pas particulièrement besoin d'aide technique sur mes itinéraires. Par contre je souffrais de grande lacune administrative, fiscale et comptable, et c'est là que l'ADEAR ont été des alliés de choix.

### *L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?*

Oui, et c'est grâce à leur aide que j'ai notamment obtenue la DJA, dossier d'aide très complexe, qui a financé l'entièreté de mon installation (hors foncier).



**Mathilde ROUSTAN**

**Vaucluse**

**Agricultrice. Production(s) : Fleurs coupées  
en agriculture biologique**

***Racontez-nous votre installation :***

Je me suis installée en juillet 2023 lorsque j'ai fini mon BPREA PPAM à NYONS (26).

J'ai eu accès à un espace test mis à disposition par un maraîcher qui arrêta son activité à Grillon. J'avais à disposition une serre de culture, une partie de hangar pour faire mon atelier, le prêt de son tracteur avec outils + son motoculteur. J'ai été également accompagné par Mosaïque la couveuse d'entreprise.

Je produis des fleurs coupées en AB à destination de marché locaux, fleuristes, magasins de producteurs et installation de mariages.

En 2024 j'ai créé mon Entreprise Individuelle pour préparer ma sortie de couveuse agricole.

Je suis installée seule et j'ai un salarié à mi-temps d'avril à octobre, dont le but est de pérenniser l'emploi sur le long terme.



***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

Par chance j'ai pu avoir accès à un terrain agricole familiale lorsque j'ai quitté l'espace test. Cependant, le terrain étant nu tout a été à construire cette automne 2025. Je dirais donc que ceux sont des difficultés classiques comme beaucoup d'exploitations agricoles.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a permis l'accès à l'espace test agricole, avec lequel j'ai pu confirmer mon souhait de m'installer en agriculture mais aussi la viabilité de mon projet. J'ai pu profiter de matériel à ma disposition sans faire de gros investissements dès le début, et orienter mes choix en termes d'outils de production pour la suite

De plus, elles m'ont accompagné lors de mon dépôt de DJA en autonomie. Ayant déjà les données économiques de mon activité, je trouvais intéressant de maîtriser entièrement mes chiffres et mes prévisionnels.

Lorsque j'ai eu des questions/ démarches diverses, elles ont pu répondre de manière réactive et impliquées à mes demandes.

### *Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?*

J'ai aimé leurs implications personnelles dans les projets de chacun.e.s ainsi que plusieurs formations organisées par l'ADEAR avec des intervenant.es de qualité.

Chiffrer son projet et déposer sa DJA en autonomie – 2024

Gestion de l'irrigation et des ressources en eau – 2025

Améliorer son bien-être au travail - 2026

Les sessions ont toujours été menées avec bienveillance, bonne communication, le tout dans la confidentialité. Les partages d'expériences ont été très riches et bénéfiques dans ce long et complexe parcours qui est celui de l'installation en agriculture.

### *L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?*

Oui clairement. Il faut être spécialisé dans tous les domaines lorsque l'on s'installe en agriculture (comptabilité, juridique, production, commercialisation, technique...) dans ce parcours, il est primordial d'avoir un accompagnement comme celui de l'ADEAR.



**Cécile**

**Alpes de Haute Provence**

**Arboricultrice**

***Racontez-nous votre installation :***

L'ADEAR m'a soutenu pour mon installation, en écoutant mon projet et en me présentant à d'autres jeunes qui m'ont apporté des éclairages sur leur installation

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Les rendez-vous avec l'ADEAR m'ont permis de cadrer mon projet et d'avoir confiance dans mon installation. Et ainsi que mon projet d'installation survive au premier rendez vous à la Chambre d'agriculture : au Point Accueil Installation, mon projet a été décrédibilisé en donnant de fausses informations, à savoir "moins de 15ha? ce n'est pas la peine de s'installer". Cette réponse est fausse : en arboriculture irriguée il est inscrit dans le département que 3,5 ha suffisent.

Je m'installe avec 5 ha, avec transformation, dont 3ha en oliviers centenaires, autant dire que mon projet fonctionne économiquement parlant.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Les pratiques sont « soutenantes », les conseillers compétents avec une vraie volonté que de jeunes paysans s'installent.

L'agriculture est en crise, il y a moins d'installation que de départ à la retraite, si nous voulons renouveler la profession, il est nécessaire de donner les moyens à des structures comme l'ADEAR qui vienne palier aux défaillances de l'État et des institutions semi étatiques comme la chambre d'agriculture qui bizarrement ne favorisent pas et ne soutiennent pas les installations.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, grâce à la confiance accordée à mon projet et aux outils de calcul de plan d'entreprise.

**Christine**

**Alpes de Haute Provence**

**Entrepreneuse à l'essai au sein de la Coopérative d'Activité et d'Emploi MOSAÏQUE**

***Racontez-nous votre installation :***

Au tout début de mon projet, j'ai rencontré l'ADEAR 04 qui dès le début m'a encouragé et m'a soutenu dans mon projet. Ils m'ont ensuite aiguillé sur une coopérative d'entrepreneurs, Mosaïque, que j'ai intégré en octobre dernier et au sein duquel j'ai pu démarrer mon activité et ainsi la tester !

Je suis cueilleuse herboriste et aujourd'hui je vais faire ma première saison et les accompagnateurs de l'ADEAR continuent de me suivre et de me donner de bons conseils pour mon installation.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

J'ai fait une formation « chiffrage de projet » à l'automne dernier avec l'ADEAR. Cette formation était de très bonne qualité et m'a permis de préciser mon projet tout en mettant des chiffres derrière. Ça m'a vraiment permis d'avancer dans mon projet, d'envisager plusieurs scénarios et de trouver des solutions afin que mon projet d'installation tienne la route et soit viable ! J'ai pris confiance dans mon projet !

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Ce qui m'a plu, c'est un accompagnement personnalisé sans critique de mon projet tout en m'aidant à le recentrer pour qu'il devienne une réussite dans l'installation ! Et un accompagnement vers de l'autonomie !

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui bien sûr !! Ils m'ont aidé et soutenu et grâce à eux je n'ai pas baissé les bras !

**Joshua**  
**Alpes de Haute Provence**  
**Agriculteur**

***Racontez-nous votre installation :***

Installé début 2023, je suis cette année dans ma troisième année de production. En tant que néo-agriculteur, et après un BPREA au CFPPA de Digne, j'ai été confronté aux difficultés d'accès à la terre qui créent une barrière réelle à l'installation, notamment pour les profils comme le mien qui souhaitent se lancer sans légitimité au sein du monde agricole.

Dans ce contexte, et en complément de la Chambre d'agriculture qui m'a très bien accompagné sur le plan institutionnel et administratif et que je tiens à remercier, c'est bien l'ADEAR et son réseau local ainsi que la mairie de ma commune qui m'ont permis d'accéder à la terre dans un secteur où la concurrence est particulièrement féroce.

Par ailleurs, c'est encore l'ADEAR qui aujourd'hui m'apporte, ainsi qu'à mes collègues de la vallée de la Blanche en production végétale, un support et une aide dans différents projets de mutualisation que nous envisageons, notamment concernant la commercialisation de nos produits à travers la constitution d'un GIEE.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Un soutien méthodologique, technique (via le GIEE constitué et grâce à Agribio 04 qui assure ce volet) et humain, indispensables pour les profils comme le mien.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

La souplesse et la capacité à s'adapter pleinement à mes enjeux et mes contraintes.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui. Cette structure, tant au niveau des élus que des salariées, a constitué un support très important pour moi.

Notre secteur agricole souffre d'une crise des vocations, il me paraît indispensable d'attirer des profils qui n'en sont pas issus si nous souhaitons pérenniser/sauver la production française.

L'ADEAR, de par sa souplesse et la réactivité de ses membres, a pour moi été une ressource et un support indispensables et permet de compléter le travail proposé par notre chambre.

**Pauline**

**Alpes de Haute Provence**

**Agricultrice. Production : élevage caprin avec transformation fromagère.**

***Racontez-nous votre installation :***

Installation en décembre 2020 sur une ferme caprine avec transformation fromagère en A.B en location par le Parc Naturel Régional du Verdon à Moustiers Sainte-Marie après un BPREA et suite à une sélection sur appel à projets.

Après une année en test d'activité (Mosaïque) le temps de finaliser mon PPP, j'ai été accompagnée pour le P.E par l'ADEAR 84 avec une installation avec DJA en février 2022.

L'ADEAR m'a permis de prendre en main tout mon dossier, et m'a adressée à l'AFOCG dès mon installation pour que je puisse être autonome, comme je le désirais, sur la tenue de ma comptabilité et me former à des aspects de gestion que je voulais approfondir.

J'ai été accompagnée sur les 4 années d'engagement (suivi AITA) avec un RDV par an pour faire le point de façon très qualitative, me permettant de prendre le recul nécessaire, de mesurer les avancées, de confirmer des choix importants sur la gestion de ma ferme.

En parallèle, j'ai diversifié mon mode de commercialisation grâce à l'ADEAR 13 et les marchés paysans qui sont développés à Marseille. Je n'ai fait que 2 saisons car le rythme était trop intense (même jour que notre marché du village...) mais cela m'a permis de rencontrer des collègues qui m'ont parlé des Paniers Marseillais, réseau d'AMAP que j'ai rejoint l'année suivante et dans laquelle je suis toujours, et qui constitue une part non négligeable de ma commercialisation au printemps et à l'automne, lorsque mon territoire est moins investi par les touristes...

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Du réseau, de la prise du recul, de la réflexion...

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'adaptation à chaque paysan-ne, le non jugement face à ses choix, le sérieux de l'accompagnement (recherche de réponses à des questions individuelles...)

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Carrément ! J'aurais mal vécu une installation accompagnée par des cadres tels que ceux proposés par la Chambre et qui n'amènent pas à l'autonomie...

**Vincent**  
**Thoard, Alpes de Provence**  
**Agriculteur. Production : spiruline**

***Racontez-nous votre situation :***

Je me suis installé comme producteur de spiruline en 2023 à Thoard (04380), après un accompagnement en reconversion professionnelle auprès de l'ADEAR 13.

L'ADEAR 04 est le seul organisme qui m'a apporté soutien, conseils, entretiens, et permis de participer à différents événements à l'occasion desquels j'ai pu développer mon réseau au sein du monde agricole local.

Par ailleurs, en plus de leurs conseils fins sur le modèle économique de mon exploitation, l'ADEAR 04 ont été les premiers partenaires de mon projet GAO Métha (valorisation de déchets en engrais et énergie), ils m'ont permis de mobiliser de nombreux autres partenaires, et ce projet bénéficie actuellement d'un financement LEADER, dont la bonne exécution dépend en partie de l'aide de l'ADEAR jusqu'à l'été 2027 (au moins...).

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Réseau, business model, stratégie...

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Disponibilité, professionnalisme, capacité à parler à tous les acteurs de l'agriculture sur le territoire, humanité...

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Un rôle essentiel !

**(anonyme)**  
**Hautes Alpes**  
**Agricultrice retraitée**

***Racontez-nous votre installation :***

La création d'un groupe de paysannes, il y a une dizaine d'année, a permis, dans le cadre de réunions en non mixité, d'échanger sur nos pratiques avec la sensibilité, les gestes et les mots qui nous sont propres. Un groupe intergénérationnel et multi productions qui a permis de percevoir les complémentarités de nos travaux, de penser et voir l'agroécologie sur le terrain. Des chantiers collectifs, des formations, la réalisation d'un guide pratico-pratique sur l'installation au féminin dans les hautes-alpes. Edité 2 fois avec une remise à jour et de nouveaux témoignages. Un groupe dans lequel sans cesse depuis 10 ans des porteuses de projet sont intégrées, accompagnées, soutenues par le collectif. Chevrières, apicultrices, maraîchères, hortultrices, bergères,...

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Le réseau ADEAR est bien tissé aussi les avancées et expériences des uns enrichissent tout le monde. Ce sont ces partages de savoirs ou d'essais qui m'ont permis d'avancer de relativiser.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'ADEAR s'attache à accompagner toutes sorte de projets. Par sa présence et son expertise elle élargit la porte d'entrée vers l'installation. La diversité des sensibilités d'accompagnement est la garantie de plus de projets réalisés, aboutis, partagés.

"Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier" c'est ce que nous dit le bon sens paysan et c'est pourquoi l'ADEAR doit rester une des composantes de l'accompagnement à l'installation.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

L'ADEAR a toujours été une composante et un soutien de ma vie professionnelle par des conseils, des mises en relation, des formations et c'est très souvent que je m'adresse à l'animatrice ou à un administrateur.

**Lucas**  
**Hautes Alpes**  
**Agriculteur**

***Racontez-nous votre installation :***

Dans le cadre d'une reconversion professionnelle, j'ai participé à la session écopaysans de 2023. J'ai ensuite passé le BPREA pour obtenir la capacité professionnelle et je suis aujourd'hui installé en maraîchage sur Laragne.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a accompagné lors de cette formation écopaysans en proposant une découverte totale du milieu agricole. Cette formation m'a permis d'établir et affiner mon projet. J'ai également bénéficié de la formation "chiffrer son projet en agriculture paysanne" (financée par VIVEA).

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a aiguillé tout en me laissant m'exprimer dans la construction de mon projet. J'ai été écouté, conseillé et suivi sans pour autant me sentir contraint.

L'agriculture d'aujourd'hui et encore plus celle de demain doit se diversifier, que ce soit au niveau des pratiques, des acteurs ou des motivations de chacun. L'ADEAR fait partie de ces structures indispensables qui permettent à TOUS (Agriculteurs ou non, Bio ou conventionnel, petites ou grosses exploitations) de démarrer un projet agricole.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

L'ADEAR m'a permis d'initier la construction de mon projet, et a joué un rôle clé dans celui-ci.

**Myriam**  
**Hautes Alpes**  
**Agricultrice**

***Racontez-nous votre installation :***

L'ADEAR m'a accompagné tout au long de mon projet d'installation et a été un précieux soutien (café installation-transmission dans le 26, mise à disposition de son réseau pour être informée des ventes de terres, rencontrer des cédants, formation notamment en intervenant en BPREA dans le 26, suivi DJA dans le 05, etc.).

J'ai finalement trouvé une ferme à reprendre par le biais de ce réseau.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Il m'a permis de m'installer en élevage.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

La connaissance du terrain, l'étendue du réseau d'agriculteurs.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, en me permettant de rester motivée dans ce long parcours d'installation grâce au fait de se sentir soutenue, accompagnée et surtout en me mettant en relation avec des cédants.

**Myriam**  
**Hautes Alpes**  
**Agricultrice**

***Racontez-nous votre installation :***

Lors de mon installation, je ne savais pas par où commencer. J'ai contacté l'ADEAR qui m'a expliqué très en détails la marche à suivre et les différentes étapes pour pouvoir prétendre au statut d'agriculteur. J'ai ensuite fait appel à la chambre d'agriculture pour le dossier de demande de DJA, mais l'ADEAR a joué un rôle très important dans le bon déroulement de mon installation, en me donnant des conseils pertinents, en prenant le temps de m'expliquer les différentes étapes à passer et dans quel ordre les faire.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Beaucoup de réponses à mes questions et à mes doutes concernant l'installation.  
De l'assurance dans le fait d'être légitime de m'installer en tant qu'agricultrice.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

La personne qui m'a suivi a été très à l'écoute et s'est rendu disponible pour répondre à mes besoins et me conseiller le mieux possible.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, c'est certain. Elle m'a donné les bons outils et conseils pour que mon installation se fasse dans de bonnes conditions.

**Pauline**  
**Hautes Alpes**  
**Agricultrice.**  
**Production : volailles, ânes, agritourisme**

***Racontez-nous votre installation :***

L'ADEAR nous a accompagné et nous accompagne toujours dans notre entreprise agricole d'élevage (volailles et ânes) et agritouristique. A l'époque (2020) la Chambre n'avait pas souhaité nous accompagner sur un projet qu'ils jugeaient 'atypique'.

En tant que réseau associatif l'existence de l'ADEAR est crucial parce qu'elle accompagne tout type de projets agricoles, et surtout ceux que la Chambre n'accompagne pas. Le hors filières, l'atypique, les petits, l'innovant dans la forme comme dans le fonctionnement (les collectifs hors cadres familial par exemple), ce dont l'agriculture a fondamentalement besoin aujourd'hui pour survivre au renouvellement des générations.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

On a réussi à s'installer. On a rencontré les bonnes personnes, on est rentré en réseaux avec des agriculteurs qui nous ressemblaient et qui nous ont aidé à nous développer. On a rebondi, on a pu grandir et faire grandir notre projet.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Individualisé. Participatif. Inclusif.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, mille fois oui.

**Camille**

**Collongues, 06**

**Production(s) : Maraîchage diversifié, plants et petits fruits**

***Racontez-nous votre installation :***

Diplômée d'un master de géographie de l'environnement en 2018, je travaille un peu avec ce diplôme mais je sais déjà que c'est provisoire, que ma place est au sein des agriculteurs .

Après une saison de salariat, une année de BPREA maraîchage biologique à Digne, je décide de franchir le pas et de m'installer sur les terres de mon enfance, dans la vallée sauvage de l'Esteron.

Je me déclare cotisante solidaire au printemps 2022 et démarre une « mini saison » en parallèle à la fin de la formation BPREA, afin de « tester » la parcelle familiale, les productions envisageables, la vie dans cette vallée et les marchés possibles.

Je suis très vite convaincue, c'est ici que je deviendrai maraîchère.

En Avril 2023 je déposer un dossier de demande Dotation Jeune Agriculteur et me déclare Agricultrice à Titre Principal dans la foulée.

Le rythme de croisière envisagé à ce moment là était 4500m<sup>2</sup> cultivés en maraîchage (très) diversifié pour une commercialisation en vente directe d'Avril à Décembre (très) locale.

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

- La crainte de la sécheresse
- Donner confiance en la viabilité de mon projet auprès des « financeurs »

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Un accompagnement humain : du soutien sur mon projet, de la mise en relation avec des agriculteurs déjà en place sur le même type d'exploitation, des gardes fous et les mises en garde nécessaires pour ne pas se « casser les dents ».

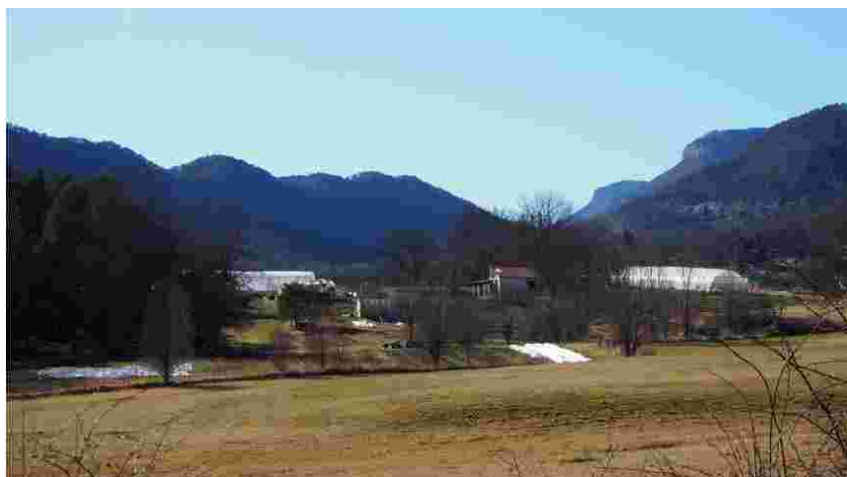
***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'accompagnement de l'ADEAR pour réaliser le Plan d'Entreprise a été vraiment pertinent : je me suis sentie vraiment accompagnée pour définir un prévisionnel économique (tableur, regard sur les chiffres, explication sur les indicateurs économiques et l'impact des données que j'ai inscrit dans le tableur) tout en restant totalement maître du plan d'entreprise que j'ai proposé dans ma demande de DJA.

A posteriori, cela me permet de pouvoir comprendre l'impact de mes résultats économiques, ajuster/modifier certains comportements, comprendre l'impact que peuvent apporter certaines modifications sur mon projet de base.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Elle a été le coup de pouce qui m'a permis de ne pas baisser les bras pour m'installer dans le cadre de la DJA et d'avoir confiance en mon projet.



Coline

Clans 06

Production(s) : maraîchage et castaneiculture

### ***Racontez-nous votre installation :***

Je me suis installée seule il y a une dizaine d'années avec une DJA sur 6000 m2 en maraîchage diversifié à Clans que je venais d'acquérir et 2,8ha de châtaigniers sur des terrains familiaux .

Je voulais m'installer avec une DJA ayant déjà la capacité agricole (BTSA production horticole).

J'ai été très déçue de l'accueil réservé par les conseillers de la chambre d'agriculture qui m'ont clairement signifié que j'obtiendrais la DJA, tout les candidat-e-s l'obtenaient, tout en me disant que mon projet n'avait pas d'avenir étant donné que je suis une femme, que le métier est trop difficile et que mon projet était dimensionné trop petit à leurs yeux.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a permis de savoir que je pouvais faire mon dossier seule avec l'accompagnement d'autres paysans. Ceux-ci étaient à même de me dire si le projet était viable et viable.

### ***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

J'ai pu être maître de mon projet du début à la fin avec des conseils quand j'en avais besoin, et utiliser leurs outils pour faire mon prévisionnel économique, tableur bien utile!

### ***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Aujourd'hui je suis toujours installée sur un projet viable, j'ai même eu 2 enfants entre temps.

Le soutien du réseau de l'ADEAR lors de mon installation et pour la suite a été important pour moi.

**Denis**

**Viticulteur et élu, adjoint à l'agriculture et au développement durable, de Saint-Jeannet (06)**

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR a assuré l'accompagnement de deux de mes enfants dans le cadre de leur installation en tant qu'agriculteurs. Grâce à un suivi attentif et constructif, ainsi qu'aux conseils et aux outils nécessaires à l'élaboration de leurs projets, ils ont pu concrétiser leur installation dans de bonnes conditions.

Je suis aujourd'hui très heureux de pouvoir compter, grâce à l'ADEAR, sur cette belle réussite devenue réalité : deux installations agricoles, l'une en maraîchage biologique et l'autre en viticulture biologique.

Au-delà de cet accompagnement familial, j'ai également été épaulé par l'ADEAR dans un dossier particulièrement lourd et complexe. Leur soutien technique et humain a joué un rôle essentiel tout au long du parcours.

En tant qu'élu local, adjoint à l'agriculture et au développement durable, j'ai bénéficié de leur accompagnement lors de la décision prise par l'équipe municipale de créer, sur la commune de Saint-Jeannet, la première ZAP (Zone Agricole Protégée) du département.

Cette action, menée avec l'appui de la Métropole Nice Côte d'Azur, a abouti à la création de cette ZAP, une première dans le département et un exemple aujourd'hui reconnu. Nous pouvons désormais constater les résultats concrets de cette démarche avec l'installation de nouveaux agriculteurs sur des terres auparavant laissées en friche, ainsi que le développement de nouvelles ZAP dans de nombreuses communes.

Cette dynamique a également contribué à faire évoluer les regards sur la nécessité de préserver le potentiel agricole restant de notre territoire.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Nous avons particulièrement apprécié la proximité, l'écoute et les outils concrets proposés par l'ADEAR, qui ont facilité aussi bien les projets d'installation agricole que l'élaboration de cette ZAP. L'accompagnement de l'ADEAR nous a permis d'être guidés efficacement dans les démarches, de mieux structurer les projets et de bénéficier de conseils adaptés à chaque étape. Leur rôle a été déterminant, tant sur le plan humain que technique.

**Florence**  
**Alpes Maritimes**  
**Agricultrice.**

***Racontez-nous votre installation :***

Je me suis installée en 1995, et à l'époque je ne suis pas sûre que l'ADEAR 06 existait.

En revanche, j'ai pu bénéficier, soit pour ma ferme, soit sur des projets collectifs, des services de l'ADEAR 06.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Diagnostic de notre ferme il y a une dizaine d'année : L'ADEAR a passé de nombreuses heures sur la ferme afin de présenter une synthèse complète de notre ferme. Données économiques, transmissibilité, répartition du travail. Cette étude nous a permis de voir les points faibles de notre exploitation, comment et où améliorer notre travail, ainsi que les atouts.

L'accompagnement de l'ADEAR, particulièrement compétent et adapté pour notre type de structure (petite exploitation de montagne, activités diversifiées), a été une aide précieuse à un moment clef de ma carrière en tant que cheffe d'exploitation. L'animatrice, par son professionnalisme et son expérience, nous a permis de relever, et faire face à certains problèmes existants sur la ferme.

Nous avons pu également bénéficier d'accompagnement de l'Adear concernant différents projets collectifs. Les projets n'ont pas toujours abouti, en revanche l'accompagnement de l'Adear06, par la connaissance du terrain, des exploitants, des difficultés rencontrés sur nos exploitations, a toujours été adapté. -Projet atelier de transformation collectif – Vallée de l'Esteron - Montagnes Paysannes – Aide au suivi administratif/ Conseil dans la gestion et l'organisation de collectif/

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Parfaite connaissance du terrain, et des enjeux locaux.

L'ADEAR 06 est présente dans diverses réunions professionnelles mais également avec les collectivités dans le cadre des PAT, des réflexions autour du foncier agricole... Au vu de notre département, avec un contexte géographique difficile, cette connaissance permet d'avoir un interlocuteur performant professionnellement, adaptabilité de l'animateur, connaissance de nos exploitations

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Etant plutôt en fin de carrière, je compte entre autre sur l'ADEAR pour m'accompagner et me conseiller quant à ma future transmission. Le fait qu'il existe plusieurs structures différentes sur un même territoire est essentiel pour avoir une meilleure appréhension de nos projets. L'installation, le suivi de nos fermes, la transmission sont des événements tellement importants dans nos vies, tellement complexes, qu'il est plus que nécessaire de pouvoir avoir différents interlocuteurs et conseillers.

**Laurence**

**Sospel (06)**

**Production(s) : Maraîchage, poules pondeuses**



### ***Racontez-nous votre installation :***

Actuellement en cours d'installation. Après un BPREA en 2019 au lycée agricole d'Antibes, j'ai enchaîné de nombreuses expériences, salariée dans une trentaine de fermes ou laboratoires de transformation du département pendant 6 ans.

Je viens enfin de trouver en décembre le terrain idéal pour m'installer sur la commune de Sospel, pour y débiter, si tout va bien, à l'automne prochain.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Les principales difficultés auxquelles je suis confrontée sont les formalités d'installation et la comptabilité; et je remercie vivement l'ADEAR pour cette formation que j'ai suivie en septembre/octobre 2025 juste avant de trouver le terrain: « Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne ».

En effet, cette formation m'a permis:

- d'y voir plus clair et de déterminer la viabilité du projet,
- de posséder un outil informatique sur lequel je peux revenir, et adapter à volonté,
- de pouvoir présenter un business plan,
- d'être rassurée, et beaucoup plus sereine pour démarrer l'activité.

Je ne vois pas comment je pourrais m'installer sans ce précieux bagage ! En effet, le BPREA n'avait pas répondu à cette attente, puisque nous devons travailler sur un sujet commun imposé qui n'avait rien avoir avec notre projet personnel.

J'ai aussi suivi en février 2021 à Orgon (13) une formation dispensée par l'ADEAR intitulée « Créer son atelier paysan de poules pondeuses » qui était très complète et très pratique.

### ***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

D'une manière générale, je trouve que les formations ADEAR sont plus concrètes, et permettent aux futurs agriculteurs de se projeter directement dans le réel.

**Marc**

**La Tour - 06**

**Production(s) : pépinière arboricole**

***Racontez-nous votre installation :***

Tout à commencé en 2019 suite à un RDV téléphonique avec la chambre d'agriculture 06 au cours duquel on m'a annoncé que mon projet de pépinière arboricole n'était pas viable par manque de surface suffisante (3250m2 en propriété).

Grace à une connaissance, j'ai pris contact avec l'ADEAR 06 pour qui cette surface n'était pas un problème et m'a donc permis de m'installer progressivement avec les faibles moyens dont je disposais à l'époque.

Je suis actuellement installé sur 7000m2, grâce au dispositif de test d'activité dont j'ai bénéficié pendant 3 ans et à l'ADEAR 06 qui m'a accompagné et qui est toujours présente dans le suivi de mon travail.

La dimension de mon projet ne correspondait pas au modèle proposé et attendu par la chambre.

Non issu du monde agricole j'avais besoin de tout découvrir et de m'installer progressivement, de prendre mon autonomie en étant soutenu régulièrement lorsque j'étais confronté à des problèmes.



***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR 06 a apporté des réponses factuelles à mon installation, avec mes faibles moyens de départ (sans emprunt) et a facilité les contraintes administratives que requiert la création d'entreprise.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a proposé une présence et des conseils concrets et gratuits durant toutes les étapes de mon installation et lorsque j'en avais besoin.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Si je m'étais contenté des conseils chambre je ne me serai jamais installé, contrairement à l'ADEAR qui m'a permis de rendre mes attentes réalisables. L'ADEAR m'a donné confiance en mon projet de pépinière, aujourd'hui en pleine expansion.

**Nathalie**

**Puget-Rostang (06)**

**Production de légumes diversifiés, petits fruits, aromatiques.**

### ***Racontez-nous votre installation :***

Cela fait de nombreuses années que je souhaite m'installer en maraîchage. J'ai travaillé près de dix ans en collaboration, en développant progressivement mes compétences et mes envies, mais je ne disposais pas encore du foncier nécessaire pour me lancer officiellement à mon compte et demander la dotation jeune agriculteur. Aujourd'hui, j'ai enfin accès à un terrain qui me permet de concrétiser ce projet.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

J'ai rencontré l'ADEAR, par le biais de l'association des Potagers de la Vesubie, qui m'oriente vers un accompagnement adapté pour structurer mon installation et monter mon dossier.

Mes principales difficultés concernent surtout l'aspect administratif : les démarches à réaliser, la constitution du dossier, la compréhension des différentes étapes et dispositifs. Ce sont des éléments que j'ai du mal à gérer seule et qui représentent pour moi un frein important dans l'avancée de mon installation.

L'ADEAR m'apporte un véritable soutien moral : je me sens accompagnée et comprise dans ma démarche. L'équipe me met également en relation avec d'autres personnes qui ont traversé les mêmes étapes que moi, ce qui crée un sentiment de réseau et d'entraide. Sur le plan pratique, l'ADEAR m'aide à structurer mon dossier administratif et à comprendre clairement les différentes étapes à suivre, ce qui me permet d'avancer plus sereinement.

### ***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

J'apprécie particulièrement le suivi individuel proposé, qui permet d'échanger en profondeur, de poser toutes mes questions, et d'avoir des réponses adaptées à ma situation. Ce fonctionnement me rassure beaucoup et m'aide à garder le cap.

### ***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

L'ADEAR joue un rôle clé. Elle me prépare, me conseille, et m'aide à sécuriser chaque étape de mon installation. Sans cet accompagnement, avancer dans les démarches administratives et formaliser mon projet serait beaucoup plus difficile.

**Sophie**  
**Menton (06)**  
**Production(s) : fruitiers**



### ***Racontez-nous votre installation :***

Je suis l'arrière arrière petite fille du fondateur d'une exploitation agricole située à Menton. J'ai acheté 3000 m<sup>2</sup> de terrain agricole jouxtant la propriété familiale. Ce terrain est en friche, et ses terrasses en pierres sèches en grande partie écroulées sont à remonter avant de pouvoir replanter. Étant propriétaire et exploitante (cotisante solidaire), mon objectif principal était :

- d'y développer la citronneraie et l'olivieraie, déjà existantes (mise en place de Certifications : BIO et IGP),
- Il était essentiel de restaurer les murs qui soutiennent les terrasses,
- élaboration d'un lieu culturel et pédagogique en y créant une association.

### ***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

Ce terrain agricole, resté en friche, est très en pente. Il faut en stopper l'érosion grâce aux terrasses et aux arbres qui maintiennent la terre. Il est desservi uniquement par un chemin en terre, non routier, ce qui complique l'approvisionnement de matériaux pour remonter les murs des terrasses ou pour le ramassage des fruits... Je me sers d'une brouette motorisée et de seaux.

Il a été difficile de trouver un équilibre financier.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

- Plusieurs rencontre avec des agriculteurs (exploitants agricoles)
- Conseils : (mise en place des certifications), aller vers le statut d'exploitante agricole (en cours)
- En attente de prochaines formations avec l'ADEAR

### ***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

des espaces d'échanges et de rencontres

### ***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Cela m'a permis de pouvoir mettre en place une médiation familiale au début de mon installation

**Catherine**

**Salon de Provence, 13**

**Production(s) : Poules pondeuses, Maraîchage**

***Racontez-nous votre installation :***

Je me suis installée en 2013 et j'ai suivi de nombreuses formations avec l'ADEAR13 (monter une exploitation en poules pondeuse, réglementation, bien être animal, santé au travail, RH...) et suis présente sur un marché géré par l'ADEAR 13.

De 2010 à 2026, je me suis impliquée au sein du conseil d'administration de l'association où j'ai pu suivre les différentes actions de la structure et des structures partenaires.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Une meilleure connaissance de la diversité de profil de paysans de notre territoire (diversité de productions, tailles des exploitations, orientation de la commercialisation).

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Bienveillance. L'ADEAR13 accueille tout le monde quel que soit son parcours et sa vitesse de progression dans son projet.

L'ADEAR13 apporte son soutien mais ne fait pas "à la place", n'infantilise pas ses adhérents ni ne les juge.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui mais aussi dans ma vie en général, en permettant des rencontres et de la mise en réseau qui m'a aidé à me développer tant professionnellement que personnellement. Rompre l'isolement dans notre profession est essentiel pour passer certaines périodes difficiles.

**Jean-Brice**

**Bouches du Rhône**

**Agriculteur, productions : arboriculture et maraîchage.**

***Racontez-nous votre situation :***

Je me suis installé en 2023 en arboriculture et maraîchage, à presque 40 ans, avec une expérience professionnelle solide bien que non agricole.

Engagé dans une démarche d'installation avec la dotation jeune agriculteur, j'ai pu trouver des terres rapidement, pourtant dans un territoire nouveau, et j'ai surtout du apprendre rapidement le métier.

Aujourd'hui, je suis performant dans mon activité de production fruitière et de production de légumes destinées à des grossistes, supermarchés et vente directe.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Les ADEAR 13 et 84 ont été indispensables à mon installation, me permettant de rencontrer beaucoup d'agriculteurs grâce aux visites de fermes et ainsi de préciser mon projet d'installation (lieu, techniques, dimensionnement..).

Les ADEAR disposent également d'une importante offre de formation technique qui m'a été très utile. Les animatrices des ADEAR m'ont aussi apporté beaucoup en matière de cadrage, d'analyse des retours d'expériences.

J'ai aussi été accompagné par la chambre d'agriculture mais seulement sur des points de formalisme administratif. L'ADEAR m'a donc apporté des ressources beaucoup plus concrètes.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Le fait que l'ADEAR soit un véritable réseau d'échange et d'entraide entre agriculteurs offre un cadre propice à une installation pour quelqu'un comme moi qui n'est pas issu du milieu paysan, qui ne maîtrise pas encore les techniques agricoles mais qui vient avec une autre expérience professionnelle. Avec la chambre d'agriculture on n'a pas ce contact avec les gens du métier.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui je dirais même déterminant. Il n'y a qu'au travers des visites de ferme animées par les ADEAR 13 et 84 et des rencontres au cours de ces visites que j'ai pu identifier le territoire sur lequel je me suis installé et les techniques que j'allais mettre en place. Une fois en installé, les ADEAR continuent à beaucoup m'apporter dans le suivi, le réseau, les formations. Enfin, pour le futur cela me semble important que d'autres jeunes agriculteurs continuent à s'installer autour des terres que je cultive afin que nous puissions nous entraider et coopérer sur différents domaines : partage de matériel, travail en commun, organisation de débouchés etc. En cela les ADEAR ont un rôle important à jouer pour accompagner ces futurs agriculteurs dans leur installation.

De plus, même si je n'ai pas encore bénéficié directement de cette compétence, je sais que les ADEAR accompagnent les agriculteurs dans des démarches de regroupement (GAEC, magasins de producteurs...) et dans la transmission. Plusieurs des collègues qui m'entourent, avec qui je coopère régulièrement, ont pu bénéficier de ce type d'accompagnement et j'espère pouvoir en bénéficier dans l'avenir.

**Jean-Michel**

**Maillane (13)**

**Porteur de projet en maraîchage diversifié**

***Racontez-nous votre installation :***

Mon installation est programmée dans le courant de l'été 2026, je suis en phase d'aménagement du terrain et de l'installation de l'irrigation (je suis parti d'une friche).

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

Le manque d'information sur les conditions d'installation, de formation, le doute sur la faisabilité, la peur de l'isolement..

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ARDEAR ?***

L'accompagnement par l'ARDEAR m'a permis de réaliser que mon projet était réaliste et m'a encouragé, me permet d'accéder à tout un ensemble d'informations clés facilitatrices pour mon projet que j'aurais eu du mal à obtenir autrement, des contacts clés.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ARDEAR ?***

La richesse de la mise en réseau. Outre l'accompagnement individuel j'ai pu participer (depuis mon adhésion en février 2026) :

- A une visite collective de ferme dans un contexte d'installation pour échanger sur toutes les questions qui se posent à cette étape, avec la présence de l'agricultrice concernée qui nous a fait visiter son exploitation et a fait part de ses questionnements et difficultés mais aussi d'exploitants expérimentés de la région qui ont pu témoigner de leur expérience et apporter des repères utiles.
- A une matinée d'échange / restitution sur le maraîchage sur sol vivant après les travaux d'un groupe d'exploitants sur le sujet. Réflexion et échanges collectifs, visite de l'exploitation.
- A l'Assemblée Générale annuelle de l'association ou j'ai pu découvrir toute la richesse des activités du réseau, prendre des contacts avec des exploitants de ma zone géographique dans une ambiance chaleureuse

Ces mises en réseau sont riches et profitables pour tous, j'ai pu à chaque fois collecter des informations clés, des idées, des contacts. Je pense que l'action de l'ARDEAR à cet égard est indispensable et irremplaçable car les paysans sont souvent isolés, pris dans leurs activités respectives et ont peu de temps et de moyens pour réseauter. L'association joue un rôle de catalyseur, vecteur d'informations utiles et diffuseur de bonnes pratiques, dans un esprit convivial et d'entraide. L'agriculture paysanne a besoin d'être soutenue et ce réseau est à mon sens vital : il met en relation tout un ensemble d'acteurs, associations, collectivités, institutions, producteurs dans un dynamique profitable pour tous.

***L'ARDEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Absolument car mon projet (reconversion) est un vrai challenge et je n'aurais pas eu, seul, l'énergie et le soutien suffisant pour persévérer jusqu'à l'installation. J'ai pu bénéficier de retours d'expériences qui m'ont montré que c'était possible de m'installer et de dégager un revenu sur 7000 m2 de foncier, en maraîchage. L'accompagnement m'a fait gagner beaucoup de temps, éviter des erreurs par ignorance, m'apporte de la confiance. Je sais aujourd'hui que je peux compter sur le réseau pour avoir des réponses à mes questions sans pourtant connaître encore beaucoup de membres de l'association.

**Joëlle**

**Chateaufrenard (13)**

**Agricultrice. Production(s) : maraîchage**

***Racontez-nous votre installation :***

2021 : création de l'entreprise en tant que cotisante solidaire assujettie à la TVA en prévision des investissements importants d'installation

Mai 2022 : entreprise individuelle avec mon compagnon en conjoint collaborateur / demande de DJA

Avril 2025 : première embauche d'un salarié à mi-temps pendant 5 mois

Mars 2026 : embauche d'un salarié à temps plein pendant 8 mois

2027 : en réflexion pour un changement de statut soit GAEC soit EARL

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

- Maîtriser nos doutes et nos craintes
- Mettre en place une organisation et un suivi régulier du volet administratif et comptable de la ferme
- Trouver un équilibre commercial

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

- Un accompagnement personnalisé avec des animatrices disponibles, réactives et compétentes,
- Un accès à des formations indispensables pour maîtriser les différentes difficultés du quotidien,
- Une intégration dans un réseau de paysan·nes adhérent·es qui apporte du soutien, entraide et du partage.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

- Un accompagnement constant de l'émergence du projet jusqu'au suivi post installation
- Des formations avec une participation et une réflexion collectives
- Bénéficier d'un réseau de paysans tuteurs
- D'ajouter des leviers pour rendre notre forme autonome

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

- L'intégration d'un marché de producteurs, encadré par un règlement et une charte mais surtout géré par les producteurs eux-mêmes
- Un soutien et de l'assistance dont on a fort besoin lors d'une création d'activité agricole

**Maria**

**Châteaurenard (Bouches du Rhône -13)**

**En cours d'installation. Production(s) : Poules pondeuses et oliviers**

***Racontez-nous votre installation :***

Je suis porteuse de projet en cours d'installation. Mon projet consiste à m'installer en élevage de poules pondeuses (poulaillers mobiles), intégrés dans des parcelles d'oliviers.

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

Comme je débute, les principales difficultés concernent surtout la partie administrative : comprendre les démarches, les enjeux financiers, juridiques et réglementaires, ainsi que trouver les moyens de financer mon projet. J'ai également suivi des formations VIVEA afin d'acquérir un maximum de connaissances techniques avant de me lancer.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'accompagnement de l'ADEAR m'a permis de répondre à mes interrogations, de m'aider dans le chiffrage de mon projet et de me mettre en lien avec des agriculteurs, avec lesquels j'ai pu échanger et partager des retours d'expérience.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

J'ai particulièrement apprécié les formations et les temps d'échanges en présentiel, ainsi que les outils Excel et les documents techniques partagés lors des formations, que j'ai pu utiliser notamment lors de rendez-vous avec les banques.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, totalement. J'espère que ce n'est pas terminé ! Pour moi, l'ADEAR est un pilier essentiel qui m'aide à consolider mon projet, à avancer et à être plus sereine dans mes choix. L'accompagnement me permet aussi de structurer mes décisions et de gagner en confiance grâce aux échanges et aux retours d'expérience.



**Sandrine**

**Gardanne (13)**

**Agricultrice. Production(s) : oeufs bio**

***Racontez-nous votre installation :***

Début d'installation en septembre 2021 puis à titre principal en mars 2022.

Mise en place de 3 poulaillers (un par an) sur un terrain avec un bail à ferme avec la mairie et mise en place d' un verger en fin 2025

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

2 premières année très difficiles : vandalisme, vol, attaque renard, rapace, attaque chien... Dégradations et pénétration mettant en danger les mesures sanitaires en place...

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Un soutien moral, un soutien dans les démarches administratives, des formations complémentaires pour pouvoir évoluer et me diversifier mais aussi l'entrée dans les marchés paysans avec la création d'un réseau d'agriculteur.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

- Formation,
- Entretien téléphonique,
- Aide administrative
- Fiche technique
- Réseau

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Mon installation a été faite par la chambre car je n'avais pas connaissance de l'installation par l'ADEAR mais très rapidement j'ai adhéré et je me suis formée avec l'ADEAR.

**Aline**  
**Carcès, 83**  
**Porteuse de projet**

***Racontez-nous votre installation :***

L'ADEAR a joué un rôle essentiel dans mon parcours d'installation. Aujourd'hui cotisante solidaire, je construis progressivement mon activité avec l'objectif de demander ensuite la DJA pour finaliser mon installation.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Dans le Var la question du foncier est particulièrement difficile : les terres sont chères et beaucoup de maraîchers s'installent sur petites surfaces. Ces modèles agricoles sont pertinents et adaptés à notre territoire, mais ils sont parfois peu entendus ou pris au sérieux. L'ADEAR m'a écouté, apporté des conseils adaptés à la réalité du terrain tant au niveau économique qu'au niveau humain.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'accompagnement de l'ADEAR va au delà d'un simple suivi administratif, l'association propose de rencontrer des paysans/paysannes de visiter leur ferme d'avoir un retour d'installation. C'est tout un réseau sur lequel il est possible de s'appuyer dans les moments de doute, de questionnement de notre projet.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

L'accompagnement de l'ADEAR va au delà d'un simple suivi administratif, l'association propose de rencontrer des paysans/paysannes de visiter leur ferme d'avoir un retour d'installation. C'est tout un réseau sur lequel il est possible de s'appuyer dans les moments de doute, de questionnement de notre projet.

**Amélie**

**Ampus (Var)**

**Agricultrice. Production(s) : Maraîchage diversifié, poules pondeuses, verger**

### *Racontez-nous votre installation :*

Je me suis installée en 2020, après avoir obtenu un BPREA en 2019. À la sortie de la formation, je me suis tournée vers la Chambre d'agriculture pour me renseigner sur le parcours à l'installation. Mon projet, qui associe maraîchage, poules pondeuses et verger, a été perçu comme assez atypique, et l'accueil a été plutôt mitigé. On m'a alors conseillé de me rapprocher de l'ADEAR. Je les ai contactés, et j'y ai trouvé un accompagnement beaucoup plus en phase avec mon projet. J'ai pu avancer et construire mon installation dans ce cadre, et je me suis finalement installée en 2020 avec la DJA, sur un système diversifié et à taille humaine.

### *Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?*

La principale difficulté a été de faire reconnaître la cohérence et la viabilité de mon projet. Le fait de sortir des modèles classiques peut parfois freiner certains interlocuteurs, et ce n'est pas toujours évident au démarrage. Ensuite, comme dans beaucoup d'installations, il y a la gestion de plusieurs ateliers en même temps, les démarches administratives, et l'accès au foncier, qui demandent du temps et de l'énergie.

### *Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?*

L'ADEAR m'a apporté un vrai soutien, à la fois technique et humain. J'ai pu construire mon projet sans avoir à le modifier en profondeur pour qu'il rentre dans un cadre standard. Cela m'a aussi permis de prendre confiance et d'avancer plus sereinement. Les échanges avec d'autres agriculteurs et agricultrices ont été très importants dans mon parcours.

### *Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?*

J'ai apprécié l'approche personnalisée, qui part du projet de chacun. Les outils proposés sont adaptés aux systèmes diversifiés, et les échanges entre pairs sont vraiment enrichissants. On est dans quelque chose de concret, avec une vraie prise en compte des réalités du terrain.

### *L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?*

Oui, clairement. Leur accompagnement a été important pour me permettre de mener mon projet à bien et de rester fidèle à ce que je voulais faire au départ.

(anonyme)

Var

Agriculteur. Production(s) : plantes aromatiques, fleurs comestibles

### *Racontez-nous votre installation :*

J'ai commencé mon parcours d'installation en 2018 avec l'ARDEAR. J'ai suivi la formation « De l'idée au projet » du 26.10.2018 au 07.01.2019 avec Alaric STEPHAN de l'ARDEAR. Cela m'a permis d'identifier :

- la zone de recherche géographique de mon terrain : Tourves, Rougiers, Saint Maximin la Sainte Baume,
- le réseau d'acteurs professionnels dans le domaine agricole disponibles dans cette zone de recherche : fournisseurs, organismes d'aide à l'installation, organismes financiers,
- les productions souhaitées : Plantes à Parfum Aromatiques et médicinales (PPAM),
- la formation adaptée pour acquérir les compétences en lien avec les plantes aromatiques et médicinales : CS PPAM,
- les circuits de commercialisation envisagés,
- le mode de financement envisagé.

### *Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?*

- 3 ans de recherche de notre terrain
- une voisine nous mettant de bâtons dans les roues pour essayer de nous décourager
- financement complexe car très peu de trésorerie au départ., donc installation très progressive.

### *Que vous a apporté l'accompagnement de l'ARDEAR ?*

- Assiduité dans le suivi
- Réactivité
- Soutien dans toutes les étapes de mon installation
- Les accompagnateurs qui ont suivi mon dossier - Agathe CHAUSSEE, Alaric STEPHAN, Martin HEUZE et Amandine ALLEAUME – ont été d'une humanité et d'une écoute parfaite afin d'adapter leur accompagnement à mes besoins, mes demandes et mes attentes.

### *Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ARDEAR ?*

- Accompagnement dynamique et « sur-mesure »
- Assemblées Générales de l'association très interactives et conviviales
- Fête de l'agriculture paysanne très bien organisée

### *L'ARDEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?*

Oui

Sans l'ARDEAR, j'aurais sans doute abandonné dans les premières années de mon installation.

L'accompagnement, le soutien et les formations proposées par les animateurs-accompagnateurs me permettent maintenant d'avoir acquis plus d'autonomie, de connaître les principales clés de décryptage du milieu agricole et de me sentir plus légitime dans le développement de mon activité.

Je fais encore appel à l'ARDEAR 4 à 5 fois par an pour des problématiques ciblées.

**Gwennaëlle**

**Brue-Auriac (83)**

**Agricultrice. Production(s) : Raisins de Cuve, Vins**

### *Racontez-nous votre installation :*

Après plusieurs années en tant qu'ouvrière agricole et l'obtention d'un BTSA viti-oeno, je me suis installée progressivement depuis 2021 sur les commune de Bras et Seillons-Source d'Argens. Je vinifie les raisins que je produis et je commercialise à la bouteille dans un réseau de vente directe (AMAP, magasin de producteur) ainsi qu'aux cavistes, restaurateurs et à l'export. Je cultive aujourd'hui en agriculture biologique 4,5ha de vignes et 2ha de sainfoin-luzerne en rotation de culture.



### *Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?*

N'étant pas issue du milieu agricole, j'ai fait face à deux principales difficultés. La première a été de trouver du foncier et la seconde de connaître l'ensemble des organismes et interlocuteurs avec qui j'allais devoir interagir et toutes les étapes et leur timing pour réussir mon installation.

### *Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?*

En 2020, j'ai commencé un accompagnement en groupe (4 demi-journées sur un mois) avec l'ADEAR 84 dans le Vaucluse, j'étais alors salariée au sein d'une exploitation viticole dans ce département. Cela m'a permis d'élaborer un plan d'installation potentiel et adaptable à une opportunité de foncier, de connaître les différentes étapes pour tout faire dans le bon ordre.

J'ai ensuite réalisé un rendez-vous PPP avec la chambre d'agriculture 84 conjointement à l'ADEAR84.

Puis j'ai pu profiter de l'expérience de l'ADEAR afin de rechercher du foncier, leur conseil était de solliciter un à un les techniciens SAFER des territoires qui m'intéressaient. Cela a porté ses fruits puisque c'est de cette manière que j'ai été attributaire de mes premières vignes et que j'ai pu m'installer dans un premier temps avec le statut de cotisante solidaire. Ayant trouvé des terres dans le Var dont je suis originaire, j'ai recommencé la procédure DJA dans le Var, accompagnée individuellement par l'ADEAR 83 avec qui j'ai réalisé mon plan d'entreprise. Je poursuis cet accompagnement en leur confiant le suivi post-installation de ma DJA.

### *Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?*

Mon projet était de m'installer relativement progressivement en augmentant mes surfaces en empruntant le moins possible. Le but était également de valoriser un maximum mon travail à travers des circuits de vente courts. Sur ce système de valorisation et sur l'installation progressive, les ADEAR ont des outils et des conseils très performants. Par exemple, leur outil de plan d'entreprise créé en partenariat avec l'AFOCG est très puissant et je m'en sers toujours aujourd'hui en actualisant mon prévisionnel.

### *L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?*

Sans l'ARDEAR et les ADEAR 83 et 84, il m'aurait été difficile de concevoir la création de mon exploitation d'une manière aussi robuste qu'elle l'est aujourd'hui.

En effet, ces organismes se basent sur les principes de l'agriculture paysanne, dont l'un des plus importants est de tendre vers une plus grande autonomie des fermes. Grâce à l'ADEAR et aux outils qu'ils déploient, j'ai pu créer un ferme progressivement, avec des investissements et des emprunts prudents, développer une diversité dans mon réseau de commercialisation permettant ainsi une forte valorisation de mon travail.

Tout cela m'a permis de survivre et surtout de me développer sereinement alors qu'en 5 ans d'installation j'ai fait face à la crise du prix des matériaux post-covid, aux conséquences de la guerre en Ukraine et même la montée d'une crise viticole qui nous frappe aussi en Provence.

Cette robustesse et cette résilience sont directement issues des conseils et de l'accompagnement de l'ADEAR et je remercie toutes les personnes qui travaillent au sein des ADEAR et s'engagent auprès des porteurs de projets pour rendre nos installations possibles, viables et heureuses.

**Jessica**

**Tourves (Var)**

**Production(s) : Maraichage diversifié petite surface**

### ***Racontez-nous votre installation :***

En novembre 2018, j'ai rencontré l'ADEAR du Var lors d'un forum à l'installation. J'ai découvert à ce moment là les Espaces Tests Agricoles.

Une place s'est libérée sur le lieu test de St Maximin en février 2019. J'ai eu l'opportunité de m'intégrer au dispositif et de pouvoir tester mon projet d'installation, de me tester sur la difficulté d'être paysanne. Pendant 2 saisons, mon expérience sur le lieu de test m'a permis d'affiner mon projet, de me créer un début de réseau et d'être accompagné par l'ADEAR et le collectif Terreau paysan pour mon installation.

En 2020, je dépose un dossier DJA accompagné par l'ADEAR, je suis en recherche de foncier. J'arrive à m'installer en janvier 2021 sur un terrain en fermage. L'ADEAR m'a accompagné pendant tout mon parcours DJA, et me soutien encore aujourd'hui quand j'ai des questionnements sur des aspects humain et d'équilibre de la ferme.

### ***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

- Trouver un terrain adapté au maraîchage,
- Monter mon projet de maraîchage diversifié sur petite surface qui ne « rentre » pas dans les cases des institutions.

### ***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

- Une place sur un lieu test agricole et l'accompagnement lié, avec toute les années d'expertise qu'ils ont.
- Un soutien humain, compréhensif.
- Une mise en réseau avec d'autres agriculteurs du réseau, d'autres maraîchers avec le même profil et le même type de ferme que mon projet.
- Accompagnement sur le dépôt du dossier DJA et de son suivi.

### ***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

- l'accompagnement du projet dans sa globalité sans jugement de faisabilité mais des propositions de réflexions afin d'affiner le projet à une réalité,
- la mise en réseau avec d'autres paysans ce qui facilite le démarrage,
- l'espace test agricole qui permet de se tester dans notre activité sans prendre de risque.

### ***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Je ne sais pas comment ce serait passé mon installation mais elle aurait été différente et sûrement moins en adéquation avec mon projet car il fallait rentrer dans les cases. L'accompagnement de l'ADEAR dans tout mon processus m'a permis d'affiner mon projet afin qu'il corresponde à ce que je voulais en lien avec une réalité économique.

La place dans le test d'activité a fortement aidé dans ces démarches et a accéléré mon gain en compétences.

**Souad**

**Var**

**Agriculteur. Production : élevage ovin**

***Racontez-nous votre situation :***

De 2014 à 2019, j'ai été accompagné par l'ADEAR pour mon installation dans l'élevage ovin dans le Var. Cet accompagnement a été essentiel à tout point de vue : administratif, visites sur le lieu de mon exploitation, multiples réunions avec les différentes structures concernées par mon projet (mairie, ONF, propriétaires du foncier, etc).

Cet accompagnement a permis une solide structuration de l'entreprise avec, à chaque étape des professionnels pour valider chaque avancée.

Le contact avec d'autres structures comme la DDTM ou la MSA est fortement facilité.

De plus pendant les 5 premières années de mon installation, l'ADEAR a continué l'accompagnement ce qui est un garde fou nécessaire pour bien asseoir l'entreprise en évitant ainsi de nombreux errements administratifs ou autres.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Une sérénité quant à la construction de mon projet, et un réel échange avec des professionnels.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Le professionnalisme avec une vraie écoute

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Sans cet accompagnement de l'ADEAR, j'aurais mis plusieurs mois supplémentaires pour m'installer, et cela m'a évité beaucoup d'erreur par méconnaissance du parcours.

**Virginie**  
**Var**  
**Agricultrice**

***Racontez-nous votre installation :***

En 2011, j'amorce une reconversion professionnelle.

Je suis, entre autres, la formation proposée par l'ADEAR "De l'idée au projet", hautement qualitative.

En 2013, mon BPREA en poche, je m'installe en maraîchage diversifié/poules pondeuses sur un terrain en friche de 1,4 hectares. En parcours DJA, je réalise mon PDE (Plan de Développement de l'Exploitation) avec l'ADEAR (animateur ouvert sur les pratiques alternatives).

C'est également l'ADEAR qui assure le suivi économique de ma ferme sur les trois premières années (suivi prescrit par la CDOA pour l'obtention de la DJA).

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Des références technico-économiques, un réseau, foi en mon projet alors que les micro-fermes n'étaient pas encore connues et peu crédibles aux yeux de la Chambre et de l'administration.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

- Des outils concrets,
- Une approche personnalisée et non dogmatique,
- Un accompagnement à la fois professionnel et humain.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Un rôle décisif, puisque la Chambre d'Agriculture était sceptique sur la viabilité de mon projet. Je précise que je suis aujourd'hui encore en activité avec de bons résultats techniques et économiques. Je suis Maître Exploitant Agréé pour l'accueil de porteurs de projet en PPP auprès de la Chambre. Il aurait donc été dommage que je ne m'installe pas en tant que paysanne !

**(anonyme)**

**Vaucluse**

**Porteur de projet.**

***Racontez-nous votre situation :***

Projet de reprise, depuis 2 ans, de la ferme familiale en agriculture paysanne et biologique : viticulture, arboriculture et maraîchage.

Formations avec l'ADEAR : transmission, chiffrer son projet

Rendez-vous d'accompagnement individuel

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a permis de mettre en place mon parcours PPP, comprendre les étapes d'une installation, elle m'a conseillé sur les formations à suivre. Elle m'a également rassuré.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'ADEAR est très à l'écoute et disponible pour préparer mon installation, elle propose des outils pratiques et complets pour évaluer mon projet et mettre en place les démarches administratives. La mise en réseau, le partage et les rencontres avec d'autres porteurs de projet sont très intéressantes et enrichissantes.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui car l'expérience de l'ADEAR m'a permis de comprendre les enjeux d'une transmission/reprise et de faire les bons choix pour mon parcours. Les formations et accompagnements qu'elle propose sont de qualité et bienveillantes.

(anonyme)

Vaucluse

Porteur de projet, élevage laitier avec transformation fromagère

***Racontez-nous votre installation, votre projet, ou votre action avec l'ADEAR :***

Installation en cours : projet hors cadre familial en élevage fromager fermier, pastoralisme, en agriculture biologique. Accompagnement à l'émergence du projet, sa structuration puis à la recherche de foncier. Bientôt formation.

***Que vous a apporté l'accompagnement (ou l'action) de l'ADEAR ?***

Des éclairages, de l'apprentissage, un guide, soutien humain, réseaux, opportunités, formation, ateliers. Le projet avance, se construit sans être dénaturé, garde ses valeurs. Concrétisation.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

Equipe disponible, réactive, humaine, apportant du soutien et des opportunités. Des ateliers accessibles qui portent des valeurs adaptées, au cas par cas et qui recherche l'installation, la transmission. Qui travaille en réseau avec les autres structures ! Indispensables. Des formations particulières avec INPACT PACA que l'on trouve nulle part ailleurs.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif dans votre installation / votre projet / votre action ?***

Oui bien sûr ! Il faut pérenniser et développer les actions de l'ADEAR !

**Benjamin**  
**Vaucluse**  
**Entrepreneur à l'essai.**

***Racontez-nous votre situation :***

Suite à mon BPREA, je suis rentré en espace-test afin de tester mon projet au sein d'une couveuse d'entreprise et accompagné par l'ADEAR 84. De plus, j'ai réalisé les formations en lien avec la demande de DJA pour améliorer mes capacités, notamment en comptabilité / trésorerie.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a présenté la possibilité de passer par un espace test (peu connu dans le monde agricole), elle m'a aidé dans le montage du dossier et savoir si c'était la solution la plus adaptée à mon projet. Ensuite, j'ai fait appel à l'ADEAR pour diverses questions techniques.

L'association permet de faire le lien entre moi et l'agriculteur qui accueille l'espace test.

Je met en avant également que la formation comptabilité permet de maîtriser au mieux son entreprise, à défaut d'autres solutions qui sont plus faciles mais qui empêchent une maîtrise et une compréhension de sa propre comptabilité et donc de la viabilité de son projet.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

L'ADEAR est une association locale, à taille humaine. Par la diversité des personnes impliquées, ils ont un panel de compétences qui permet idéalement d'accompagner un projet. De plus, l'accueil et le suivi est plus proche de nos envies par rapport à d'autres structures.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, j'aurais du mal à choisir la direction de mon projet sans l'ADEAR, je ne pense pas que je serais en espace-test cette année avec la volonté de créer mon entreprise.

**Gaspard**

**Vaucluse**

**En cours d'installation en arboriculture**

***Racontez-nous votre installation :***

Je suis en parcours installation, après une reconversion professionnelle démarrée en 2023 et un BPREA réalisé au CFPPA de Carpentras en 2024. Actuellement double actif, je partage mon temps entre la conduite de ma première parcelle (1,5 ha de pêcher, abricotier, olivier) et des prestations en conduite d'olivier pour particuliers et professionnels. L'objectif est d'agrandir ma surface foncière pour une installation en 2027.

***Quelles ont été les principales difficultés que vous avez eu à surmonter ?***

Comprendre les tenants et aboutissants de l'installation agricole, sachant que je ne viens pas de ce milieu. Puis trouver les terres pour s'installer, sachant que je n'ai pas d'héritage familial.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

Des réponses adaptées à mon parcours, en tant que non-issu du milieu agricole / hors cadre familial / en bio. L'ADEAR m'a accompagné sur des étapes clés, là où la chambre d'agriculture avait du mal à apporter des solutions concrètes et calibrées pour mon système. Par exemple, dans les explications sur les statuts, dans le chiffrage économique du projet, ou encore dans la recherche de foncier.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

- L'approche inclusive et positive, avec la volonté de faire fonctionner mon projet
- Les outils adaptés à mon système de ferme à taille humaine en circuit court
- Le réseau de paysans installés, sur des fermes rentables, qui sont prêts à donner des conseils.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, c'est d'ailleurs la structure qui a eu le plus d'impact sur l'avancée de mon installation jusqu'à présent, toutes structures confondues.

**Sylvie**  
**Vaucluse**  
**Agricultrice**

***Racontez-nous votre installation :***

Je me suis installée en 2017 sur un projet de pépinière spécialisée, c'était volontairement une installation qui a pris du temps pour me permettre de quitter mon précédent emploi en douceur et être sûre de mon choix d'installation. Mes premières ventes significatives ont eu lieu en 2022.

***Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?***

L'ADEAR m'a accompagné depuis le début de mon installation, du choix des statuts au soutien apporté aujourd'hui par les rencontres entre pairs organisées par l'ADEAR en passant par les formations, les conseils...

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

La grande disponibilité et la compétence du personnel de l'ADEAR.  
Le respect de mon projet qui était un peu atypique mais qui aujourd'hui est opérationnel.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?***

Oui, sans l'ADEAR, à mon âge, avec le projet que j'avais, je n'aurais pas réussi à m'installer. L'ADEAR a été à l'écoute de mes besoins et m'a proposé des solutions pour mener à bien cette installation.

**Théo**

**Vaucluse**

**En installation progressive**, aide familial pour une installation à titre principal en 2027 : maraichage diversifié, arboriculture diversifiée, oléiculture, blé, fourrage, transformation

***Racontez-nous votre installation, votre projet, ou votre action avec l'ADEAR :***

Je suis actuellement en cours d'installation, je dois reprendre l'entreprise agricole familial au 1er janvier 2027. Cette reprise est un projet qui a commencé en 2023, avec une saison « test » en 2024. Cela s'est poursuivi dans le cadre d'un BPREA de janvier à octobre 2025. Une fois mon diplôme obtenu, je suis retourné travailler sur l'exploitation en tant qu'aide familial. Je suis actuellement en train de constituer mon dossier afin d'obtenir la DJA et je suis, dans ce cadre, accompagné par l'ADEAR. De plus, j'ai été accompagné par une des accompagnatrices lors d'un accompagnement individuel. Cet accompagnement avait pour objectif d'apaiser un conflit familial et d'opérer une médiation.

***Que vous a apporté l'accompagnement (ou l'action) de l'ADEAR ?***

L'accompagnement de l'ADEAR a permis plusieurs choses.

D'une part, l'accompagnement individuel a été un véritable levier dans mon parcours. L'accompagnatrice de l'ADEAR a été d'une aide précieuse pour ouvrir le champ des possibles et explorer l'ensemble des possibilités qui s'offrait à moi. Nous avons cherché qu'elles étaient les meilleures solutions tant d'un point de vue économique que d'un point de vue pratique, en explorant par exemple les « espaces test ». L'ADEAR étant un acteur clé dans le monde agricole, ils sont aussi porteurs de réseau. Cela m'a permis de visiter d'autres exploitations et de rencontrer d'autres agriculteurs. Nos rendez-vous m'ont permis de mieux connaître le monde agricole et les subtilités juridiques liées à la reprise. Le fait d'avoir une interlocutrice extérieure a été une ressource précieuse sans quoi l'installation aurait été beaucoup plus compliquée, voir abandonnée.

Comme mentionné plus haut, la principale difficulté lors de mon installation a été l'entente familiale. En effet, mélanger les relations personnelles et professionnelles s'est avéré difficile. A ce titre, l'accompagnatrice ADEAR m'a reçu environ cinq fois, pendant deux ans, afin de trouver des solutions et de surmonter ce conflit. A l'heure actuelle, le conflit s'est apaisé et la reprise est envisagée. Au-delà de cette difficulté familiale, je me suis senti perdu d'un point de vue administratif et juridique.

D'autre part, les formations ont été d'une aide précieuse. En effet, j'ai eu l'occasion de suivre plusieurs formations au sein de l'ADEAR. L'atelier sur les statuts juridiques, sociaux et fiscaux m'a permis de prendre de l'avance sur le BPREA tandis que la formation « Dépôt de DJA » me permet d'être autonome sur le montage de mon dossier. Enfin, la formation « soudure » m'a permis de retravailler une compétence mal acquise pendant le BPREA, la formation de l'ADEAR étant de bien meilleure qualité.

***Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?***

De toute évidence, l'accompagnement individuel avec son écoute et son expertise personnalisé a été l'outil le plus important pour moi. Sans cela, je ne suis pas sûr que j'envisagerais encore la reprise de l'exploitation familiale. Les formations ont également joué un rôle important car elles m'ont permis de trier les informations. Les recommandations de l'ADEAR se sont avérées essentielles dans la mise en

place du quotidien de l'exploitation, avec des astuces faciles qui ont pourtant changé la manière de travailler.

***L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif dans votre installation / votre projet / votre action ?***

Oui, comme explicité plus haut, je n'aurai sans doute pas été au bout du projet de reprise sans l'ADEAR et son accompagnement.

**LA VICE-PRÉSIDENTE  
DELEGUEE A L'AGRICULTURE**

Menton, le **17 MAI 2026**

Aff. suivie par :  
Laure TARIEL  
Chargée de mission agriculture  
l.tariel@carf.fr

Madame la Présidente,

Par la présente, la Communauté de la Riviera française souhaite vous faire part de son soutien aux actions menées par l'ADEAR 06 sur notre territoire, et plus largement à son rôle essentiel dans l'accompagnement à l'installation et à la transmission agricoles dans les Alpes-Maritimes.

Depuis 2024, la CARF collabore étroitement avec l'ADEAR 06 dans le cadre du dispositif d'Espace Test Agricole, partenariat formalisé par une convention. À travers ce dispositif, la CARF a pu mesurer concrètement la qualité du travail mené par l'ADEAR 06, dans le suivi individualisé des testeurs, dans la recherche en amont de porteurs et porteuses de projets, ainsi que dans le lien constant entretenu avec les collectivités locales.

Au-delà de l'Espace Test Agricole, le service agriculture est en relation directe et régulière avec l'animatrice de l'ADEAR 06 pour accompagner l'installation agricole sur notre territoire. Dans un contexte de forte pression foncière, l'ADEAR 06 joue un rôle déterminant de facilitateur, en contribuant activement à la mise en relation entre agriculteurs, cédants, porteurs de projets et propriétaires fonciers. Cette médiation est essentielle pour permettre l'accès au foncier agricole, condition sine qua non du renouvellement des générations agricoles.

La relation de confiance et de proximité établie avec l'animatrice de l'ADEAR 06 a permis bien souvent de dénouer des situations complexes, d'identifier des solutions adaptées et de faire avancer concrètement des projets d'installation ou de transmission. Son lien direct avec les agriculteurs et les porteurs et porteuses de projets constitue un atout majeur pour notre territoire.

À travers cet écrit, la CARF souhaite témoigner de la pertinence, de l'utilité et de l'efficacité du travail accompli par l'ADEAR 06, auquel elle accorde toute sa confiance. Dans un contexte de renouvellement agricole particulièrement sensible, la complémentarité des acteurs et la

diversité des accompagnements sont indispensables pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'agriculture départementale.

En espérant que ce témoignage pourra utilement contribuer à la reconnaissance et à la pérennisation des actions portées par l'ADEAR 06 et son réseau.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Anne-Marie ARSENTO-CURTI



**Madame Coline LEGER**  
**Présidente de l'ADEAR 06**  
Association pour le Développement de l'Emploi Agricole  
et Rural des Alpes-Maritimes  
Val des Prés  
06340 La Brigue

Sophia Antipolis, le

**Direction Générale Adjointe Développement  
Economique et Aménagement Durable**  
**Direction Aménagement Energie**  
Affaire suivie par : Valentine VINCENTELLI  
Tél. 06 33.63.04.60  
Nos réf. : DAE/VV

Association pour le Développement de  
l'Emploi Agricole et Rural des Alpes—Maritimes  
(ADEAR 06)  
7 Rue du Castellar  
Cedex 42  
06420 LA TOUR

ANTIBES JUAN-LES-PINS

LE BAR-SUR-LOUP

BÉZAUDUN-LES-ALPES

BIOT

BOUYON

CAUSSOLS

CHÂTEAUNEUF

CIPRIÈRES

LA COLLE-SUR-LOUP

CONSÉGUEDES

COURMES

COURSEGOULES

LES FERRES

GOURDON

GRÉOLIÈRES

OPIO

ROQUEFORT-LES-PINS

LA ROQUE-EN-PROVENCE

LE ROURET

SAINT-PAUL DE VENCE

TOURRETTES-SUR-LOUP

VALBONNE SOPHIA

ANTIPOLIS

VALLAURIS GOLFE-JUAN

VILLENEUVE-LOUBET

## **Objet : Lettre de soutien à l'ADEAR 06**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa stratégie agricole et de son Projet Alimentaire Territorial (PAT), la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) développe une agriculture locale et durable.

A ce titre, la CASA accompagne ses communes pour la mise en place d'Espaces-Test Agricoles via un marché public composé du groupement CAE Mosaïque, Agribio 06 et l'ADEAR 06 depuis 2020 et renouvelé en 2024.

L'inquiétude sur le devenir de vos missions retient toute notre attention puisqu'il répond à différents enjeux de notre PAT :

- Préservation du foncier agricole et augmentation de nos capacités nourricières ;
- Soutenir l'économie agricole ;
- Accès à une alimentation durable, locale et à tous.

Nous attestons du rôle de l'ADEAR sur l'accompagnement de porteurs de projet dès l'émergence du projet jusqu'à sa concrétisation. Entre 2020 et 2026, l'ADEAR avec nos partenaires, a mis en place 3 Espaces-Tests Agricoles, à Châteauneuf, Valbonne et Biot.

Face à des enjeux de préservation de foncier agricole, de transmission et de reconquête de zones agricoles, nous souhaitons poursuivre la mise en œuvre notre stratégie foncière en prenant appui des partenaires tels que l'ADEAR.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Emmanuel DELMOTTE**

Vice-Président CASA délégué au  
Développement Rural et à l'Agriculture



Madame Coline LEGER  
Présidente de l'Association pour le  
développement de l'emploi agricole et rural  
des Alpes-Maritimes  
Val des Prés  
06340 LA BRIGUE

N/réf : 2026D/68/CG/RD/DR/EM

Objet : Soutien du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur aux activités de l'ADEAR des Alpes-Maritimes

Madame la Présidente,

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est né de la volonté des élus de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant les paysages et l'environnement. L'objectif est de faire de la préservation et de la valorisation des patrimoines un facteur de développement du territoire et ainsi favoriser les opportunités pour l'agriculture, les activités touristiques, les entreprises et les habitants.

Le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, incluant 48 communes adhérentes, est caractérisé par une économie de moyenne montagne, marquée par une présence forte de l'agriculture et notamment de l'élevage.

Afin de favoriser le développement de ces activités agricoles et l'économie locale, le Parc a inscrit dans sa Charte de territoire 2012-2027 :

- Article 4 : « *Enrayer la régression de l'agriculture et du pastoralisme* » ;
- Article 5 : « *Tirer parti du bassin de consommation de la Côte d'Azur pour développer une agriculture de proximité* » ;
- Article 11 : « *Miser sur les ressources locales, la qualité et l'exemplarité environnementale* » ;
- Article 17 : « *Préserver la vocation agricole des terres* »

Malgré les actions des collectivités locales pour le développement de l'agriculture et la relocalisation de l'alimentation, les surfaces agricoles et le nombre d'agriculteurs restent en déclin sur le territoire du Parc. A travers leurs stratégies alimentaires territoriales, les collectivités ont réaffirmé la nécessité d'informer et d'accompagner les agriculteurs dans leurs projets d'installation, de transmission ou de diversification et de sensibiliser les propriétaires fonciers à la mise à disposition des terres agricoles et naturelles pour l'agriculture.

Depuis sa création en 2012, le Parc naturel régional reconnaît l'ADEAR des Alpes-Maritimes comme un partenaire technique de l'accompagnement au développement de l'agriculture locale, aux côtés de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes et des experts thématiques comme la SAFER ou le CERPAM.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR •

1, avenue François Goby 06460 Saint Vallier de Thiery • Tél 04 92 42 08 63

E.mail : [contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr) • Site Internet : [www.parc-prealpesdazur.fr](http://www.parc-prealpesdazur.fr)

En ce sens, le Parc et l'ADEAR collaborent régulièrement :

- en 2021/2022 : animation conjointe de l'Association des Agriculteurs du Parc pour leur projet d'atelier de transformation collectif ;
- en 2025 : partenariat pour le projet régional « TRANSMICO » pour l'accompagnement à l'installation et la transmission agricoles dans nos territoires ruraux ;
- suivi des groupes d'appui locaux des espaces tests ;
- participations aux réunions de projets ou de suivi des actions de chacune des structures.

En 2025, l'ADEAR a accompagné une vingtaine d'agriculteurs à l'installation, la transmission ou la réalisation de projets collectifs sur le territoire du Parc en particulier sur les communes de Carros, Vence, Collongues, Gourdon, Briançonnet, Saint-Jeannet, Gilette, La Penne et Sallagriffon. L'ADEAR est également mobilisée pour l'accompagnement des espaces tests d'activités agricoles dont trois sont en cours sur le Parc. Ces lieux constituent des dispositifs innovants permettant de conforter une installation agricole grâce à un accompagnement privilégié.

En 2023, à l'échelle du Département des Alpes-Maritimes, le taux de renouvellement était d'environ 6% et le taux de départ à la retraite dans 10 ans atteignait les 40% (source : MSA). Au regard de ces chiffres préoccupants, il est donc plus que nécessaire de maintenir les forces d'animation, de sensibilisation et d'accompagnement à l'installation et la transmission que sont l'ADEAR des Alpes-Maritimes et les points accueil installation et transmission de la Chambre d'Agriculture.

Ainsi, soyez assurée, Madame la Présidente, du soutien du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur à l'ADEAR des Alpes-Maritimes, notamment dans sa demande de financement régional, pour permettre d'assurer la pérennité de ce service primordial au maintien d'une agriculture et d'une alimentation locale que vous portez activement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Eric MELE

Le délégué

Aix-en-Provence, le 5 mai 2026

Par la présente attestation, je tiens à certifier la qualité des prestations réalisées par l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural -ADEAR- au profit du Conservatoire du littoral sur le littoral Provence Alpes Côte d'Azur en répondant aux questions suivantes :

**Quelles ont été les collaborations avec l'ADEAR ?**

L'ADEAR a accompagné le Conservatoire du Littoral de façon très concrète sur les sites de l'étang de Bolmon (Commune de Châteauneuf les Martigues 13) et Pardigon (Cavalaire – 83)

**Quelles ont été les missions de l'ADEAR dans le cadre de ces collaborations ?**

L'ADEAR nous a épaulé pour déterminer les parcelles les plus aptes à accueillir un futur projet agricole et à définir le contenu du cahier des charges de l'appel à candidatures.

Sur le site de l'étang de Bolmon, ce travail partenarial a permis l'installation de 2 agriculteurs en maraichage et arboriculture.

Sur le site de Pardigon, l'ADEAR a produit une étude détaillée avec analyse de sol et scénarios à privilégier pour l'installation d'une future exploitation agricole sur une surface importante d'un site littoral en friche d'une grande complexité.

**Qu'est-ce qui vous a paru intéressant dans les pratiques et les outils proposés par l'ADEAR ?**

La connaissance fine du milieu agricole ainsi que la pratique de terrain (avis techniques apportés directement par des membres de l'ADEAR eux même agriculteurs) sont les réels atouts de cette association.

**L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif dans vos actions autour de l'agriculture ?**

L'accompagnement de l'ADEAR a permis de lancer une dynamique de reconquête des friches agricoles sur le sud Bolmon, qu'il va falloir poursuivre dans le temps long.

François FOUCHIER



POLE/SERVICE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE  
Dossier suivi par :  
Florence BOUVILLE  
Cheffe de projet Agriculture  
*agriculture@provence.verdon.fr*  
Référence du dossier :  
CO-OS/FB 2026-017

### LETTRE DE SOUTIEN A L'ADEAR 83

Madame, Monsieur,

Le partenariat technique noué avec l'ADEAR 83 est certes récent et encore en cours de développement, mais il apporte déjà beaucoup de sens aux actions de notre Projet Alimentaire Territorial (PAT) axées sur le volet installation – transmission.

En effet, le programme d'actions 2026 – 2030 du PAT qui s'appuie sur l'ensemble des OPA (Organisations professionnelles agricoles) du département, prévoit le renouvellement et/ou la mise en œuvre d'actions spécifiques animées et coordonnées par l'ADEAR (formations et ateliers collectifs sur le parcours installation, visites de fermes, sensibilisation des élus et aide à la création d'un espace test agricole...). Il s'agit pour nous d'un acteur essentiel à l'accompagnement de projets de fermes diversifiées, respectueuses du vivant, à taille humaine et viables économiquement.

Il est donc important que les productrices et producteurs du territoire intercommunal qui participent au maintien et au développement de l'agriculture paysanne durable puissent continuer d'être soutenus et accompagnés techniquement par l'ADEAR. De même que le PAT, l'ADEAR a réellement vocation à créer du lien au sein de la profession agricole et favorise ainsi l'interconnaissance, l'entraide et l'essaimage de pratiques vertueuses.

Nous sommes véritablement convaincus de la plus-value du travail mené par l'ADEAR et de la complémentarité de ses actions avec celles des autres OPA (Chambre d'agriculture, AgribioVar, Safer...). Bien qu'elle n'ait pas de grosses ressources humaines et financières, l'ADEAR sait s'adresser à une grande diversité de porteurs de projet et assure un rôle significatif face aux enjeux du renouvellement des générations.

La CCPV souhaite à plus long terme renforcer sa collaboration avec l'ADEAR 83, en parfaite adéquation avec la stratégie agricole et alimentaire du territoire.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

